

# LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"L'humanité devra mettre un terme à la guerre, ou la guerre mettra un terme à l'humanité."

John Fitzgerald Kennedy



## Le chiffre

11

ukrainiennes et ukrainiens accueillis à Saint-Amand-les-Eaux

▶ 5

Conseil municipal

# Une ville où on investit

▶ 3 Des mains tendues pour accueillir et accompagner les Ukrainiens

▶ 4 300 kilos de déchets ramassés par des bénévoles



▶ 6-7

Conseil municipal

# Budget 2022

© ASTAV - CDA Amandinoise



## Actus...



### Boîte à livres, jeux au sol... Venez découvrir les projets citoyens du Moulin des Loups !

**VEN. 1<sup>er</sup> AVRIL**

En septembre, le service Démocratie Participative a sollicité les habitants du quartier du Moulin des Loups, de La Grise Chemise et de La Collinière afin qu'ils puissent faire part de leurs idées de projets ; ces dernières ont ensuite été soumises au vote de leurs pairs.

Six mois plus tard, un premier projet s'est concrétisé avec la plantation d'arbres fruitiers au niveau du parking de la rue Gustave-Delory.

Trois autres projets sont en cours de concrétisation et seront inaugurés vendredi 1<sup>er</sup> avril. Une bibliothèque partagée va ainsi être installée sur le parvis de l'école Bracke-Desrousseaux. Ce sera également le lieu de départ de cinq parcours de marche ludiques. Enfin, le parvis de l'établissement scolaire s'ornera de jeux au sol tels que des marelles, des couloirs de course... Des empreintes seront également tracées, elles mèneront aux passages piétons...

► Venez découvrir ces projets citoyens vendredi 1<sup>er</sup> avril. Rendez-vous à 16h30 sur le parvis de l'école Bracke-Desrousseaux, ruelle des écoles. Pour rappel, la démocratie participative va peu à peu s'étendre à tous les quartiers qui disposeront, chacun, d'une enveloppe de 50 000 euros pour la réalisation de projets d'habitants.

## 60<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

# Plus que jamais, se souvenir du passé pour construire un avenir de paix

La paix ? Celles et ceux qui ont connu la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie en connaissent la valeur. La fragilité, aussi.

À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu, une cérémonie commémorative s'est tenue samedi 19 mars au Jardin de la Mémoire. Un hommage fut rendu aux victimes parmi lesquelles « 30 000 militaires français », des « vies brisées en pleine jeunesse » a rappelé Robert Steenhaut, président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combat-

tants en Algérie, Maroc et Tunisie). « Parmi ceux qui en sont revenus, aucun n'a oublié (...) C'est toute une génération qui a été marquée » a souligné Danièle Iovino, conseillère municipale en charge du monde patriotique, lors de la lecture du mot de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. « Leur sacrifice doit servir la cause de la paix » a souligné Robert Steenhaut. Un message d'autant plus important que les missiles pleuvent et les balles ricochent en Ukraine, fauchant des vies.

Un contexte « qui nous rappelle l'horreur que représente la guerre avec son lot de destructions, de civils obligés de fuir... » comme l'a pointé la 1<sup>re</sup> adjointe, Nelly Szymanski. Et de conclure, citant Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. »

► Cinq Amandinois ont perdu la vie en Algérie : André Fontaine (43 ans), Gustave Mathon (32 ans), Daniel Szymysnik (21 ans), Émile Olivier (32 ans) et Jacques Kempe (21 ans).



Lors de la cérémonie, **Gilbert Descarpentries** et **René Lasserre** ont reçu la croix du combattant.

## Inscription aux accueils de loisirs pour les vacances

**JUSQU'AU 1<sup>er</sup> AVRIL**

Découverte et épanouissement seront au programme !

► L'inscription de votre enfant et la réservation des journées sont obligatoires.

Les inscriptions ont lieu au service Régie (03 27 22 48 77) ou via le Portail Famille.

## Inscriptions scolaires

**JUSQU'AU 15 AVRIL**

Vous êtes concerné si, en septembre 2022, votre enfant entrera pour la 1<sup>re</sup> fois en maternelle ou passera en CP.

► <https://portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr>

Informations auprès du pôle éducatif au 03 27 22 49 69 ou par mail : [enfance@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:enfance@saint-amand-les-eaux.fr)

## Le PAJ, point de rencontre des jeunes le mercredi et le soir



Le Point Accueil Jeunesse (PAJ) ouvre désormais, non seulement le mercredi après-midi, mais également quatre soirs en semaine. Pour rappel, ce lieu permet aux jeunes à partir de 11 ans d'accéder à des activités culturelles et sportives ainsi qu'à des informations les concernant, notamment sur le BAFA, le BAFD et le BEPJEPS ou encore sur la bourse d'aide aux départs autonomes. Première activité proposée en semaine par les animateurs : un tournoi de pétanque. Une dizaine de jeunes, âgés de 13 à 22 ans, y ont pris part.

► PAJ, rés. de l'Elnon, bât. Les Palombes. Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi, 17h-19h et le mercredi, 14h-17h. Infos au 03 27 48 61 04.

# Des mains tendues pour accueillir et accompagner des Ukrainiens

**Onze Ukrainiens sont actuellement hébergés dans notre ville. Comment s'organise leur accueil ?**

Zoom  
sur...

## Hébergés et scolarisés à Notre-Dame-des-Anges

Au sein de l'institution Notre-Dame-des-Anges, la solidarité s'est vite mise en place. Au travers de collectes pour commencer. Dans un 2<sup>nd</sup> temps, une réflexion s'est engagée : des Ukrainiens allaient forcément arriver, comment les accueillir dans les meilleures conditions ? « Une bonne vingtaine de membres du personnel se sont réunis, chacun avait une partie de la solution. L'idée était de construire ensemble un système global pérenne » explique le directeur M. Taverne. Différents pôles se sont organisés, celui consacré à l'hébergement (avec Emmanuelle Lécluse-Raux, professeure de SVT et Christophe Dupont, professeur de technologie) a particulièrement été sollicité. En effet, il a fallu aménager un logement étudiant vacant pour accueillir, dès vendredi soir, les proches de Lida et organiser le quotidien... L'établissement compte les accompagner en s'appuyant sur des professionnels et sur l'aide de Kateryna Greard, assistante en langues vivantes et Ukrainienne de naissance.

Les enfants sont scolarisés au sein de l'institution tout comme deux adolescents, hébergés dans des familles d'accueil. « Nous allons aménager leur emploi du temps pour qu'ils puissent suivre les cours d'anglais et des cours de FLE (Français Langue Étrangère). » Déjà intégrés, les jeunes Ukrainiens peuvent aussi compter sur l'appui de leurs camarades de classe.



Quoi de plus inimaginable que la guerre ? Les reportages sur la situation en Ukraine abondent ; pourtant, il reste difficile d'appréhender véritablement la profondeur du drame qui se joue aux portes de l'Europe...

Jusqu'à ce que la solidarité, bien concrète, lui donne un visage en chair et en os, comme à Saint-Amand-les-Eaux où des femmes et des enfants Ukrainiens sont accueillis par des bénévoles.

### Laisser derrière soi sa famille, sa maison, ses souvenirs...

Maria Brousse fait partie des Amandinois mobilisés. Elle est d'ailleurs à l'origine (avec Wendy Vivard) du mouvement « Help for Ukraine » qui a collecté 20 tonnes de matériel.

La guerre la prend aux tripes. Il faut dire qu'elle a vécu plusieurs années en Ukraine et y a tissé des liens forts. Comme avec celle qu'elle appelle affectueusement Lida et qui fut la nounou de ses enfants de 2011 à 2014. « Elle a vu naître ma fille, un lien très particulier nous relie. »

Malgré les kilomètres qui les séparaient, les deux femmes sont toujours restées en contact. Alors, quand la guerre a éclaté, Lida a naturellement appelé Maria. « Elle nous a dit qu'ils étaient sous les bombes, qu'ils devaient se cacher dans la cave... Nous lui avons conseillé de partir. »

Lida a quitté Irpin dès que possible en voiture aux côtés de sa sœur, de sa fille et de ses deux petites-filles. Sa belle-fille et son petit-fils les ont rejointes peu après. Le garçon de 5 ans et demi reste très marqué. « Il a vécu des jours de stress intense, il mettait ses mains sur ses oreilles et hurlait à chaque bombardement » nous confie Lida.

L'Ukrainienne s'est retrouvée contrainte de se séparer de son fils, parti combattre à Kiev. Un véritable déchirement. Elle a aussi laissé derrière elle

son chien, à contre-cœur, et sa maison. « Elle en était si fière, elle s'est sacrifiée toute sa vie pour l'avoir. »

### Un voyage éprouvant jusqu'en France

La famille a transité par Vienne avant de prendre la direction de Bruxelles puis de Saint-Amand-les-Eaux. Un voyage de quinze jours éprouvant. « Lorsque les filles sont arrivées vendredi dernier, elles se sont effondrées. »

En France, elles retrouvent des amis, se sentent entourées et surtout « en sécurité. » Elles peuvent enfin dormir, manger... Lida est hébergée chez Maria ; les autres membres de la famille sont logés par l'institution Notre-Dame-des-Anges. L'accueil s'avère chaleureux, mais les blessures restent vives et l'inquiétude au plus haut. En témoignent les yeux bleu ciel de Lida qui semblent ne jamais désembuer... La paix ne peut plus attendre. ◀

### Le CCAS, force de solutions pour l'administratif, l'hébergement, le lien social

Nous avons rencontré Lida et Maria mardi 22 mars au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui « coordonne la gestion administrative, sociale et médico-sociale de l'accueil des Ukrainiens » comme l'explique le directeur, Sébastien Michel. « Nous aidons ces ressortissants à réaliser leurs démarches administratives, notamment pour l'obtention du statut européen de protection temporaire qui permet aux réfugiés arrivant en France de bénéficier de l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA), de l'accès immédiat aux soins et au marché du travail. » Question hébergement, dix places en famille d'accueil peuvent être mobilisées en cas de besoin. L'action du CCAS ne s'arrête pas là : la structure va mettre en place les mercredis après-midi un « goûter solidaire » qui permettra aux Ukrainiens répartis dans plusieurs familles de se retrouver et d'échanger. Des activités avec les enfants pourront être proposées tout comme des cours de français. Un soutien psychologique va également être mis en place. Le tout en lien avec différents partenaires (associations, structures municipales...).





Environnement

# Opération nature propre

**300 kilos de déchets ont été ramassés en deux heures.**

Imaginons la médaille du souilleur de nature, du souilleur ordinaire, banal. Elle mettrait en valeur cette canette rouge écrasée, cernée d'un masque anticovid, auréolée de capsules et d'éclats de verres, de débris de polyéthylène téréphthalate.



Aux récipiendaires, anonymes, serait offert en cadeau, un cadre de vélo rouillé, un matelas de mousse vieillissant, un compactage de plastiques... Voilà les pensées qui ont pu traverser l'esprit des trois dizaines de volontaires ayant répondu à l'invitation des initiateurs de l'opération Hauts-de-France Propres. L'initiative a été

mise en musique par la Ville dont les services techniques ont fourni pinces, sacs, bennes à déchets et logistique.

Les bénévoles dont un groupe de résidents du centre hospitalier et des membres de Hainaut Naturellement se sont retrouvés sur le quai du port pour s'équiper et partir à l'assaut du parc de la Scarpe et des berges de la rivière du même nom. Un des secteurs de ces berges avait déjà été nettoyé par des lycéens vendredi.



L'opération ciblée sur la protection des espaces naturels a permis aux participants de parcourir ces espaces situés en plein cœur de ville. Dans la même dynamique, les pêcheurs de l'association Péqueux de l'Amandinois se sont mobilisés autour du site de l'étang de la Puchoie, ce bel espace de nature mis en danger par des comportements transformant le site en future décharge. Destin impensable pour les pêcheurs venus chasser le déchet.

L'opération menée sur les trois sites a occupé ces volontaires pendant deux bonnes heures. Il n'en a pas fallu davantage pour ramasser et ras-

sembler quelque 300 kilos de déchets. Belle performance citoyenne qui mérite un bravo. ◀

▶ La déchèterie est ouverte tous les jours (ZA du Moulin Blanc). Elle accepte la plupart des déchets ordinaires : gravats, ferrailles, électroménager, huiles, pneus. Horaire sur [siaved.fr](http://siaved.fr) ou 0800 775 537. Accès avec le Pass'Déchets

Ils en parlent...

« L'humanité se partage en deux catégories : ceux qui jettent des ordures n'importe où et ceux qui se donnent la peine de les ramasser ».

**Pierre**

« J'aime que ma ville soit propre. Beaucoup d'efforts sont entrepris pour l'embellir. A côté, il y a tous ceux qui ne respectent rien ».

**Pascale**

« Enfants, on nous apprendait à garder dans nos poches nos vieux papiers de bonbons ou autres, puis de les jeter à la poubelle... La propreté est une affaire d'éducation ».

**René et Françoise**

« Nettoyer la nature, c'est nécessaire. C'est un sujet qui me préoccupe car je préfère la voir propre. Elle n'est pas respectée et c'est moche ».

**Noha, 10 ans**

« Nous accompagnons des résidents du centre hospitalier : ils adorent marcher et le faire dans une nature non souillée ».

**Manon**

## En chiffres...

3 sites

30 bénévoles

300 kilos



# [Dossier] Conseil municipal



## Saint-Amand-les-Eaux, une ville où il fait bon investir

**Alors qu'aura prochainement lieu une visite de dix-sept chantiers publics et privés engagés dans notre ville, de nombreux autres projets s'annoncent pour les années à venir. Constructions neuves, rénovations... Saint-Amand-les-Eaux n'a pas fini de se métamorphoser, de gagner en attractivité et de s'enrichir de nouveaux services.**

« 170 millions d'euros d'investissements privés et publics sont prévus dans les quatre ans qui viennent » avait annoncé Alain Bocquet en février. Les projets présentés en amorce du conseil municipal du 17 mars illustrent ce dynamisme.

### **Une réhabilitation de la Ferme de l'Empire pour devenir un lieu d'accueil pour professionnels**

Le groupe Partouche souhaite développer un vaste complexe touristique et de loisirs ; un projet qu'il a d'ores-et-déjà présenté en détail lors d'un précédent conseil municipal (cf. LVAhedo n°1129 - 17 juin 2021).

Le Pasino prévoit notamment de programmer encore plus d'événements. Or, cette ambition nécessite de la logistique. C'est pourquoi le groupe Partouche compte acquérir le bâtiment dit de la « Ferme de l'Empire » pour en faire un lieu d'accueil des différents professionnels du spectacle (intermittents, entreprises, personnel technique...) et un espace de stockage.

La Ville va céder au groupe partouche l'ensemble immobilier de 19 861 m<sup>2</sup> pour un montant total de 640 000 euros (unanimité).

### **Un cabinet juridique attendu au Moulin des Loups**

C'est une véritable nouvelle zone de commerces et de services qui va se développer d'ici peu rue Henri-Durre, à proximité immédiate de l'EHPAD en construction.

Lors du conseil municipal de février, nous avons appris que le terrain allait accueillir des cabinets médicaux et paramédicaux, ainsi qu'une auto-école. Cette fois-ci, ce sont des huissiers de justice, M. Ciacnoghi et Mme. Riedweg, qui ont explicité leur projet. Leur étude prendra place dans un bâtiment neuf de 140 m<sup>2</sup> dont la livraison est prévue pour le premier semestre 2023.

Les élus ont accepté à l'unanimité de vendre la parcelle de 341 m<sup>2</sup> aux porteurs de projet pour un montant de 27 280 euros.

L'ensemble des terrains de la zone du Moulin des Loups ont désormais trouvé preneurs.

### **Un nouveau centre pour la médecine du travail**

L'Association de Santé au Travail de l'Arrondissement de Valenciennes (ASTAV) prévoit de déménager dans une construction neuve du côté de l'ancienne cité Angèle-Lecat. D'une surface

d'environ 800 m<sup>2</sup>, le bâtiment de plain-pied accueillera une vingtaine de professionnels (notre photo).

Pour que les travaux puissent être menés à bien, la Ville va céder une parcelle de 7 614 m<sup>2</sup> pour un montant de 130 000 euros (une abstention d'« Agir pour Saint-Amand » mené par Éric Castelain).

### **Des hébergements touristiques supplémentaires à proximité des thermes**

Monsieur et Madame Desière proposent d'ores-et-déjà sept gîtes de standing à la location rue de l'Orée du Bois... Or, la demande se fait croissante de la part des curistes et il devient de plus en plus difficile d'y répondre entièrement...

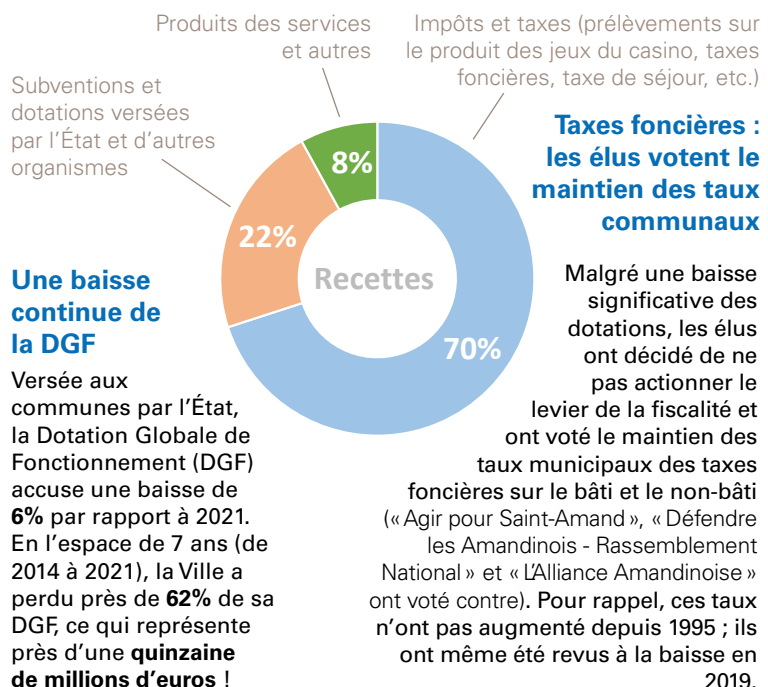
C'est pourquoi ces propriétaires souhaiteraient développer leur activité. Ils ont imaginé construire un bâtiment qui abriterait douze gîtes route de la Fontaine-Bouillon, à proximité immédiate de l'établissement thermal, sur un terrain de 1 164 m<sup>2</sup> que la commune va leur céder au prix de 116 000 euros (cinq abstentions de « L'Alliance Amandinoise » menée par Éric Renaud). ◀

# Les élus votent un budget « aud

Le budget primitif recense les dépenses et les recettes envisagées pour l'année. L'adjointe aux finances, Sylvie Wiart, en a présenté les chiffres clés.

## Fonctionnement

**30,45** millions d'euros



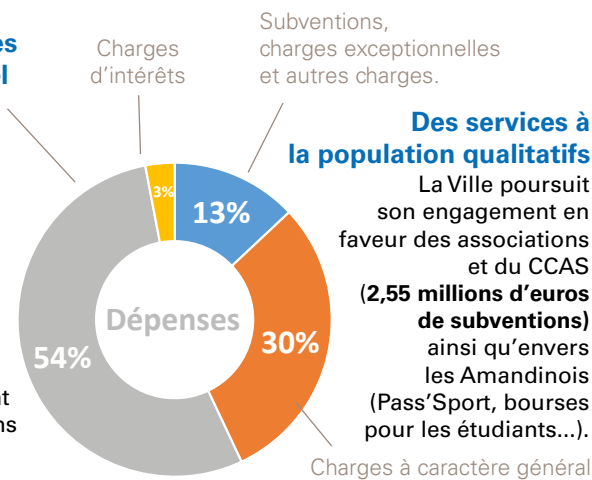
### Une baisse continue de la DGF

Versée aux communes par l'État, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) accuse une baisse de 6% par rapport à 2021. En l'espace de 7 ans (de 2014 à 2021), la Ville a perdu près de 62% de sa DGF, ce qui représente près d'une quinzaine de millions d'euros !

26,13 millions d'euros auxquels s'ajoutent 4,32 millions d'euros d'autofinancement brut alloués à l'investissement et donc transférés dans les recettes d'investissement

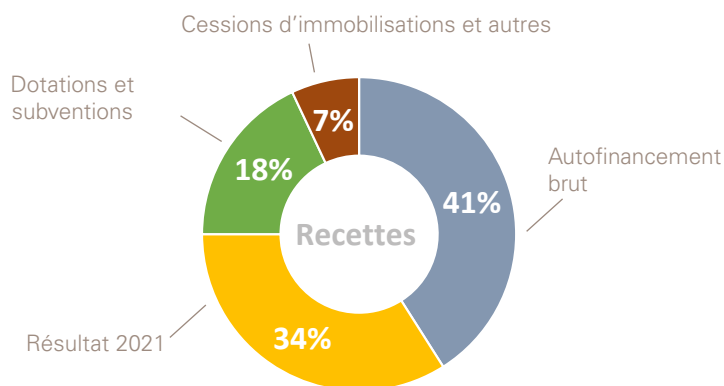
### Des dépenses du personnel contenues

Dans les communes de même strate, les dépenses du personnel représentent en moyenne 60% des dépenses de fonctionnement contre 54% dans notre ville.



## Investissement

**10,49** millions d'euros



### Des projets financés grâce à l'autofinancement

En 2022, deux emprunts vont être soldés. La Ville pourrait éventuellement prévoir d'en contracter plus tard pour financer ses projets nouveaux.

Elle compte, d'une part, continuer de solliciter divers partenaires pour l'obtention de subventions.

En parallèle, elle prévoit de mobiliser son épargne. En effet, grâce à une gestion maîtrisée de son budget, la commune dégage des excédents de fonctionnement qu'elle réinvestit en section d'investissement.

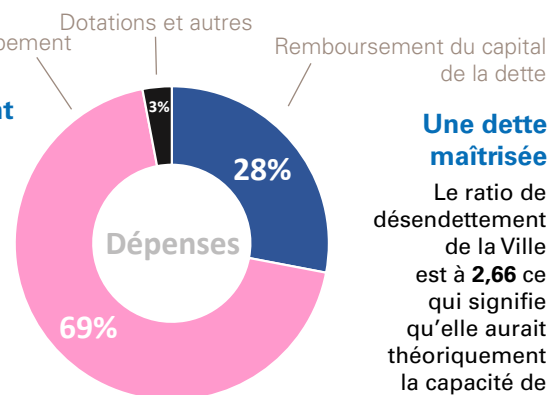
### Un ratio d'investissement de 452€/hab...

...soit 46% plus élevé que dans les communes de même strate dans le Nord. Citons notamment :

**5,68 millions d'euros** dévolus au réaménagement du parc de la Scarpe, à la création d'espaces verts, au renouvellement de mobiliers urbains et à la sécurisation des voiries

**506 000 euros** consacrés au renouvellement d'équipements et de matériels sportifs et culturels

**367 000 euros** pour la rénovation des écoles et le renouvellement du matériel et du mobilier



### Une dette maîtrisée

Le ratio de désendettement de la Ville est à 2,66 ce qui signifie qu'elle aurait théoriquement la capacité de rembourser le capital de la dette en deux années et huit mois. À titre de comparaison, le seuil d'alerte est fixé à 12 ans, le seuil critique à 15 ans.

« Ce budget est audacieux » a conclu Sylvie Wiart. « Il montre notre capacité importante à poursuivre notre politique d'investissement. C'est également un budget de prudence puisque nous poursuivons notre désendettement progressif ce qui nous permettra de préparer l'avenir. Enfin, c'est un budget social, culturel, solidaire et environnemental dont le seul but est d'améliorer le quotidien et la vie des Amandinois en leur offrant un cadre de vie toujours plus embelli et une offre de services toujours plus attractive. »

Le budget primitif a été adopté avec 25 voix pour de la majorité municipale (« Ensemble Saint-Amand au cœur ») et 8 voix contre de tous les groupes d'opposition (« Agir pour Saint-Amand », « Défendre les Amandinois - Rassemblement National » et « L'Alliance Amandinoise »).

# acieux et prudent »

## La maison natale de Louise de Bettignies va se doter d'un équipement technologique de pointe



La maison natale de l'espionne Louise de Bettignies a bénéficié d'une réhabilitation. Il promet de devenir un lieu unique en France

dédié à l'émancipation des femmes. Ce sera tout d'abord un centre de recherches ainsi qu'un lieu éducatif au service des écoliers, des collégiens, des lycéens mais également du grand public grâce à ses nombreuses ressources biographiques. Ce sera aussi un lieu d'écoute, de débats et d'actions sur des sujets tels que la place des femmes dans la société, la lutte contre les violences faites aux femmes, le sexisme, les stéréotypes...

Le projet bâtimentaire est finalisé, il convient maintenant de doter l'équipement de technologies de pointe. C'est pourquoi la Ville va réaliser des demandes de subventions, notamment de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de l'État (cinq voix contre de « L'Alliance Amandinoise, une abstention d'« Agir pour Saint-Amand »).

### Une sécurité renforcée route de Condé

La route de Condé est un axe fortement fréquenté, il convient de la mettre en sécurité. Un projet a été imaginé en concertation avec les riverains, une version aboutie leur sera prochainement présentée. Pour mener à bien ces travaux, la Ville va solliciter le dispositif d'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération auprès du conseil départemental du Nord (unanimité).

### La lutte contre le gaspillage énergétique continue

La Ville compte faire baisser ses dépenses énergétiques. Elle prévoit ainsi de mener des travaux portant sur l'isolation et l'éclairage des écoles E.-Pauwels, E.-Thomas et B.-Desrousseaux, du Centre Technique Municipal et du club-house du complexe Notre-Dame-d'Amour. Le montant des travaux s'élève à 314 308 euros. Pour le financer, la Ville va solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de l'État (unanimité).

## Une motion en soutien aux établissements scolaires amandinois

Une classe avait déjà dû fermer à Marcel-Benoist à la rentrée 2021... En 2022, une autre fermeture pourrait avoir lieu à l'école Eugène-Pauwels. À cela s'ajoute la suppression d'un équivalent de 6,5 postes au lycée Couteaux, une situation « extrêmement grave » qui se traduirait par « des conditions d'enseignement dégradées et une surcharge des effectifs. » Ces décisions (qui émanent de l'Éducation Nationale) s'avèrent d'autant plus incompréhensibles aux yeux des conseillers municipaux qu'après deux ans de crise sanitaire, enseignants et élèves n'aspirent qu'à retrouver des conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales ! Les élus ont adopté une motion à l'unanimité afin de demander à l'Éducation Nationale de revenir sur ses décisions et d'octroyer les moyens nécessaires aux divers établissements scolaires pour assurer leurs missions dans les meilleures conditions.

▶ **VIE ASSOCIATIVE.** 442 228 euros de subventions vont être versées à 38 associations sportives pour 2022.

En parallèle, 157 767 euros de subventions vont être versées à 44 associations culturelles, philanthropiques et autres.

La Ville a également signé les conventions annuelles d'objectifs et de moyens avec le SAFC, le SAH-PH, le SATC, le SNPH, l'USAPH, le COS et l'Harmonie Municipale (« L'Alliance Amandinoise » n'a pas participé aux votes - Un vote contre d'« Agir pour Saint-Amand » concernant l'association « Les retraités de la CGT »).

▶ **URBANISME.** La Ville va céder 627 m<sup>2</sup> de la parcelle sise 442, rue du Chêne Crupeau à des particuliers pour un montant de 72 374, 61 euros (unanimité).

La parcelle communale de 438 m<sup>2</sup> située au 2, rue du Marillon va être vendue à des particuliers pour un montant de 7 000 euros (unanimité).

Les élus ont décidé de donner le nom de Thérèse Clemmerseune à la résidence qui sortira de terre du côté des Hamaides (unanimité).

▶ **VIE QUOTIDIENNE.** La Ville va renouveler la convention signée avec l'association 30 millions d'amis pour la poursuite de la stérilisation et de l'identification des chats errants. La Ville s'engage ainsi à participer à la stérilisation des chats errants à hauteur de 3 150 euros pour l'année 2022 (unanimité).

▶ **TOURISME.** La Ville va prendre en charge les frais de carburant et de péage relatif à sa participation au congrès des Plus Beaux Détours de France (unanimité).

▶ **RESSOURCES HUMAINES.** Quatre postes à temps complet assujettis au RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) vont être créés pour le recrutement d'un.e directeur.rice territorial.e, d'un.e attaché.e hors classe et d'un.e référent.e sanitaire au pôle Enfance suite à un départ en retraite (une voix contre d'« Agir pour Saint-Amand ») ainsi que pour le recrutement d'un.e directeur.rice de la Médiathèque des Encres suite au départ de la précédente (six voix contre de « L'Alliance Amandinoise » et d'« Agir pour Saint-Amand », deux abstentions de « Défendre les Amandinois - Rassemblement national »).

Un Comité Social Territorial unique va être créé, il sera compétent pour les agents de la Ville et du CCAS (unanimité).

Le conseil municipal a autorisé le versement de l'APEH - Allocation aux Parents d'Enfants Handicapés (unanimité).

## En bref...

- ▶ Le budget annexe « Spectacles » s'équilibre à hauteur de 112 150 euros. Il a été adopté à l'unanimité.
- ▶ Le budget annexe « Moulin des Loups » relatif aux travaux de viabilisation menés pour l'émergence d'une nouvelle zone de commerces et de services s'équilibre à hauteur de 689 465 euros. Il a été adopté à l'unanimité. Les conseillers municipaux ont également acté à l'unanimité le transfert du montant de quatre lots cadastrés vers ce budget annexe.
- ▶ Les élus ont autorisé la poursuite des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) pour la maison natale de Louise de Bettignies (six voix contre de « L'Alliance Amandinoise » et d'« Agir pour Saint-Amand ») et pour l'église Saint-Martin (unanimité).
- ▶ Les conseillers municipaux ont autorisé la clôture des autorisations de programme relatives au réaménagement du cœur de ville (cinq voix contre de « L'Alliance Amandinoise » et trois abstentions d'« Agir pour Saint-Amand » et « Défendre les Amandinois - Rassemblement National ») et au Pôle Seniors (trois abstentions d'« Agir pour Saint-Amand » et de « Défendre les Amandinois - Rassemblement National » ; « L'Alliance Amandinoise » n'a pas participé au vote).



## Un budget à contre-courant

Dans le droit fil du débat d'orientation budgétaire du mois dernier, le budget porté et adopté par la majorité ne pouvait recueillir notre assentiment. L'adjointe aux Finances a qualifié ce budget d'audacieux et de prudent. Serait-elle convertie au « en même temps » de M. Macron ?

Pour nous, ce budget n'est ni audacieux ni prudent. Il n'est pas audacieux, puisque les investissements reculent, en dépit de tous les discours (encore - 6% cette année). Pourtant, les besoins existent : que sont devenues les grandes envolées sur les pistes cyclables, les « mobilités douces » qui devaient transformer la ville ? Est-ce que ce type de projet « vert » n'a d'intérêt qu'à l'approche des élections ? Surtout, certaines écoles sont dans un état lamentable. C'est particulièrement le cas de l'école

de la Tour et de l'école Barbusse. Nous pensons qu'elles doivent être réunies en une belle école, au bord du Parc de la Scarpe. Mais le maire nous rétorque qu'une école coûte 6 millions, donc... on ne fait rien. Certes, ce type de projet est coûteux, mais est-ce une raison valable pour laisser les enfants dans des bâtiments hors d'âge ? Est-ce que cela coûtera moins cher d'investir dans une dizaine d'années (sachant qu'entre le lancement du projet et l'ouverture de l'école, l'expérience amandinoise montre qu'on n'est jamais loin de ce chiffre) ?

Et c'est ici justement que ce budget manque de prudence. La majorité a choisi de ne pas emprunter ; a priori, cela peut sembler prudent de se désendetter... sauf en ce moment ! En effet, jusque maintenant, les taux d'intérêt sont proches de

zéro. Et il est pratiquement certain que ces taux vont monter dans un avenir proche (le mouvement vient de s'amorcer). Il vaut donc mieux emprunter immédiatement que d'attendre pour le faire ! Encore faudrait-il avoir des élus qui ont un minimum d'approche économique ou de connaissances financières... On nous a répondu qu'on pourrait toujours emprunter plus tard dans l'année, que rien n'est figé... Mais plus tard, ce sera... trop tard. Résumons : on n'investit pas alors qu'il y a des besoins et que l'argent ne coûte rien ; mais on investira « plus tard », dans la précipitation et quand l'argent coûtera cher. C'est aberrant.

**AGIR POUR SAINT-AMAND**

Éric CASTELAIN

## Ensemble refusons l'immobilisme et la gestion cahotique de la Municipalité !

Notre groupe a voté contre le budget 2022 qui confirme la dégradation de la situation financière de la ville. Face à cette réalité le Maire fait preuve d'un déni éhonté et d'une autosatisfaction indécente. Cela pour justifier un immobilisme irresponsable qui compromet gravement l'avenir de notre ville. **Derrière un budget fait d'imprécision, d'imprévision et d'imprévision se révèle une baisse drastique des services à la population et une réduction sans précédent des investissements. Et cela malgré une hausse des impôts.** Pourtant les solutions existent pour redresser la situation et relancer le dynamisme de notre cité. Mais le Maire les rejette catégoriquement au profit de ses projets délirants aussi dispendieux qu'inutiles à l'exemple de son pont d'opérette sur la grand place et de sa salle d'expositions et de réunions à la maison

Louise de Bettignies. **Pourtant les attentes des habitants sont tout autres, de même que les besoins d'investissements dans la commune.** Et les projets privés en cours et à venir pour lesquels le Maire n'y est pour rien, ne peuvent le dédouaner de ses propres manquements pour les écoles de centre ville ou l'aménagement de nombreux quartiers de la ville en déshérence depuis des années.

**Le Maire a rejeté la proposition de l'Alliance Amandinoise d'une action en justice de la Ville contre la CAPH pour obtenir le remboursement de la TEOM prélevée injustement et inutilement à tous les Amandinois (près de 5 millions d'euros en 2021 et 2022 - soit 308€ par habitant).** Alors que la CAPH a dégagé un excédent de plus de 15 millions d'euros en 2021 qui devrait être doublé cette année ! C'est aussi sans succès que notre groupe a demandé

une communication publique sur de graves malversations et autres dysfonctionnements intervenus dans les services municipaux.

L'Alliance Amandinoise a refusé de participer au vote des subventions aux associations locales pour protester contre le traitement inéquitable dont elles font l'objet de la part de la Municipalité. Afin d'éviter toute suspicion de favoritisme et de clientélisme, notre groupe a demandé une refonte des critères d'attribution et une gestion démocratique et transparente des fonds publics et privés versés et de tous les moyens en nature attribués au mouvement associatif.

**L'ALLIANCE AMANDINOISE**

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,  
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,  
Hassane MEFTOUH

## Un budget 2022 peu ambitieux et des taxes trop élevées !

Chers Amandinois,

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté CONTRE le budget 2022 de la majorité communiste. C'est en effet un budget peu ambitieux avec trop peu d'investissements. Les grands projets promis n'arrivent toujours pas : Parc de la Scarpe, police municipales alors que tant de choses sont à faire et que nos finances nous le permettent.

Alors que nous avons voté une motion pour baisser les taxes communales sur l'électricité il y a quelques mois (220 000 euros seront prélevés par la commune en 2022), nous avons proposé de

rendre cette somme aux Amandinois dont le pouvoir d'achat baisse à cause de l'inflation et du prix de l'énergie. Le budget « essence » des familles ne cesse de croître et met en difficultés beaucoup de foyers : Nous devons agir !

Nous avons également voté contre le taux de taxe foncière que nous estimons encore une fois trop élevé alors que nous payons désormais la taxe poubelle de la CAPH. Baisser la taxe foncière, c'est également rendre la ville plus attractive et permettre de stopper la baisse constante de la population dans notre ville (de 17 000 à environ 16 000 habitants en quelques années).

Nous avons voté pour les subventions aux associations sportives et culturelles qui font la richesse de notre ville et contribue à son rayonnement et

à son dynamisme. Nous remercions tous les professionnels et bénévoles pour leurs actions !

Guillaume a également profité de l'occasion pour demander la réouverture du Conseil municipal au public comme c'est déjà le cas dans de nombreuses communes.

Enfin, nous sommes intervenus pour exiger une transparence totale sur les ventes de terrains et bâtiments communaux afin que tous les Amandinois soient informés des biens mis en vente par la Ville.

Nous restons à votre entière disposition !

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -  
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérange MAURISSE

## Investir pour l'avenir

Pour ce budget 2022, nous sommes restés fidèles aux deux lignes de conduites budgétaires que nous nous fixons depuis toujours : **garder des finances saines et mener une politique soutenue d'investissements pour poursuivre le développement de notre cité thermale.**

Avec une capacité de désendettement très inférieure aux seuils préconisés par l'Etat, **nos finances sont bonnes malgré les baisses de dotation de l'Etat qui se poursuivent** et que nous continuerons de combattre.

**Comme depuis plus de 20 ans, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts qui resteront donc aux mêmes taux que ces dernières années.** Nous considérons que ce n'est pas aux Amandinoises et aux Amandinois de compenser

ce désengagement de l'Etat, surtout dans cette période où le pouvoir d'achat des ménages est fortement touché.

**Cette bonne situation financière de notre commune, elle nous permet d'envisager sereinement l'avenir** alors que de grands projets vont démarrer tout prochainement, comme celui du Parc de la Scarpe que nous savons très attendu. **Pour cette année, ce sont plus de 7 millions de dépenses d'équipement prévues à notre budget.** Si nous rapportons ce chiffre au nombre d'habitants, c'est près de 50% de plus que la moyenne des villes de taille équivalente à la nôtre dans le département.

**Tout cela en maintenant un soutien considérable aux associations amandinoises, au monde sportif et culturel.**

Nous avons pu encore découvrir de beaux projets en introduction de ce conseil municipal dans des secteurs d'activités chers à notre cité thermale, le tourisme et la santé. Cela montre que **notre travail pour renforcer l'attractivité de notre ville paie, en témoigne les porteurs de projets qui sont de plus en plus nombreux à vouloir s'implanter ou se développer sur Saint-Amand-les-Eaux**, notamment sur la nouvelle zone de services que nous avons créée à proximité du nouvel EHPAD.

**A la clé de tous ces projets, ce sont des emplois nouveaux et de l'activité économique supplémentaire pour les entreprises et commerces amandinois.**

**ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR**

Majorité municipale



## Sport



Football

## Victoire du SAFC en battant Tourcoing

Sur la pelouse amandinoise, les seniors de Patrice Selle ont rencontré l'équipe de Tourcoing dimanche dernier. Un match qui oppose deux équipes du haut du tableau (2<sup>e</sup> pour Tourcoing-3<sup>e</sup> pour le SAFC). Lors de la première période, les footballeurs amandinois se créent des occasions allant faire trembler le camp adverse mais sans concrétiser. Dès le coup d'envoi, Saint-Amand court vers le gardien. De quoi montrer le ton de ce match à enjeux. Swenga, numéro 7, fait retentir le souffle des supporters des deux équipes lors de sa frappe qui trouvera finalement la barre transversale. « Ça va venir ! » peut-on entendre sur le terrain, le SAFC ne compte pas s'arrêter sur ces tirs loupés. Que ce soit Saint-Amand ou Tourcoing, les deux équipes montrent une belle défense. Tourcoing domine en repoussant la montée des joueurs vers son but et en multipliant ses actions. Une nouvelle fois, le public a arrêté de respirer lorsque l'adversaire a failli marquer contre son

camp, le ballon allant toucher le coin gauche du but. Soulagement pour Tourcoing qui évite de justesse la bévée. Actions, ouvertures et défense ont rythmé cette première phase de jeu. La mi-temps sifflée, le score reste nul. Les deux équipes ne comptent pas en rester là et espèrent toutes deux ouvrir le score. Il faudra attendre la 66<sup>e</sup> minute pour que le compteur se débloque, le SAFC en est à l'origine grâce à Nicolau Swenga, qui a persisté. Il ne faudra attendre que trois minutes pour voir de nouveau un but de Saint-Amand, cette fois-ci marqué par Edwin Tchoko. La ferveur se fait sentir chez les supporters et les joueurs. Tourcoing ne compte pas se laisser faire, les footballeurs ont leur occasion de marquer sur un penalty. Les Amandinois s'installent et se préparent. La frappe de Julien Araujo s'engouffre dans les filets. L'écart s'amointrit entre les deux équipes. Le score restera sur 2-1 avec Saint-Amand qui prend la 2<sup>e</sup> place de la compétition. ◀



Portrait

### Léo Terrier

Léo Terrier est un grand passionné de football. Comme beaucoup, nous diriez-vous. Sauf que son parcours, singulier, mérite qu'on s'y attarde...

Sur le terrain, l'Amandinois de 21 ans doit, plus que n'importe quel autre footballeur, cultiver son don d'ubiquité : hors de question de rater la moindre passe, le moindre but. Jamais il ne quitte le ballon des yeux. Et pour cause : le jeune homme n'est pas joueur mais arbitre ; fédéral, qui plus est.

Comment lui est venue cette passion ? Un jour, alors qu'il évolue en U17, on lui propose d'être arbitre de touche. C'est le déclic. En parallèle, certains de ses amis passent la formation d'arbitrage. Léo leur emboîte le pas... C'est ainsi qu'après une formation théorique et un match d'examen, il rejoint officiellement la grande famille de l'arbitrage.

Cet étudiant en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) est parvenu à évoluer chaque année. Aujourd'hui, il fait partie des quatre arbitres fédéraux que compte le district Escaut. À ce titre, il intervient dans toute la France et pratiquement tous les week-ends, notamment auprès des U19 engagés dans des championnats nationaux. Son objectif : « monter le plus haut possible. » Pourquoi pas au niveau professionnel ? « L'arbitrage, c'est une école de la vie. Ça a gommé ma timidité. Il faut savoir encadrer les joueurs et leurs entraîneurs, encaisser les remarques des supporters... L'arbitrage, c'est aussi des valeurs : la ponctualité, le respect, l'équité, l'impartialité, l'exemplarité... »

## Le club de natation met en place des créneaux à destination des personnes en situation de handicap

Le club de natation de la ville (SNPH - Saint-Amand Natation Porte du Hainaut) développe une nouvelle activité : la natation handisport. « À travers cette nouvelle activité nous souhaitons faire évoluer notre club en proposant une formation à la natation aux personnes à mobilité réduite sur des créneaux d'apprentissage, en leur offrant la possibilité d'évoluer vers une pratique compétitive (Fédération Française HandiSport et Fédération Française de Natation) sur des créneaux d'entraînement spécifiques et en sensibilisant toutes les générations à l'accueil de public à mobilité réduite. »

La natation handisport est destinée à toutes les personnes souffrant d'un handicap moteur et peut se pratiquer en loisir, en rééducation mais également à haut niveau. Les séances se dérouleront les samedis de 16h30 à 17h30. Le club dispose de 8 places sur deux couloirs.

▶ Renseignements et informations à [secretariat@snph.fr](mailto:secretariat@snph.fr) ou au 06 50 28 47 83









## En bref...

## CCAS

## Sortie familiale à Berck pour la rencontre de cerfs-volants

Le CCAS programme une sortie à Berck-sur-Mer samedi 23 avril à l'occasion de la rencontre internationale des cerfs-volants.

Notez la date des inscriptions dans votre agenda : à partir du lundi 4 avril, vous pourrez réserver vos places en vous rendant à l'espace Raymond-Bédé, rue du Faubourg de Tournai. Les agents vous accueillent du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Veuillez vous munir de votre avis d'imposition 2021 et d'un justificatif de domicile.

## Élection présidentielle

## Comment voter par procuration ?

Les premier et second tours de l'élection présidentielle sont fixés aux dimanches 10 et 24 avril. Vous serez absent lors du scrutin ? Il vous est toujours possible de voter par procuration. Réalisez les démarches au plus vite. C'est très simple : il vous suffit de vous rendre au commissariat de police pour remplir les formulaires idoines. Vous devrez impérativement présenter votre numéro d'électeur ainsi que celui de votre mandataire. Pour les trouver, il suffit de consulter les cartes d'électeurs ou d'interroger vos situations électorales sur [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) Vous devrez également transmettre les données d'état civil.



## Procuration à domicile : pour qui ? Comment ça marche ?

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Vous pouvez toujours établir votre procuration à domicile. Pour ce faire, vous devez faire parvenir une attestation sur l'honneur quant à votre impossibilité de vous déplacer au commissariat, soit par courrier (2, rue des Tisseurs), soit en la faisant déposer par un proche.

## Vous pouvez désormais choisir un mandataire qui vote, ou non, dans la même commune que vous

Auparavant, le mandataire devait impérativement être inscrit sur la liste électorale de la même commune que le mandant. Ce n'est plus obligatoire aujourd'hui.

Sachez toutefois que, le jour du scrutin, le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant.

## À savoir

La Ville propose aux Amandinois de 60 ans et plus ou titulaires d'une carte d'invalidité à 80% des transports gratuits vers les bureaux de vote. Réservez votre créneau pour le 1<sup>er</sup> tour jusqu'au 7 avril et pour le 2<sup>nd</sup> tour jusqu'au 21 avril auprès du Guide Service au 03 59 83 87 80.



## TICTACTIC, ON CHANGE D'HEURE !

Le passage à l'heure d'été se déroulera dimanche 27 mars. Avancer ou reculer les aiguilles ? Pour ne plus oublier, voici une petite astuce de bon sens. Fin mars, les jours s'allongent et il commence à faire beau. Alors pourquoi resterait-on dans son lit ? Voilà le moyen mnémotechnique, le passage à l'heure d'été vous fait perdre une heure sous la couette.

Concrètement, à 2 heures du matin, il sera en fait 3 heures.

## SOIRÉES À LA LUDOTHÈQUE

Jouer, c'est amusant mais jouer ensemble, c'est encore mieux ! Alors à vos jeux, prêt, participez à l'une des soirées :

- **Vendredi 25 mars** de 19h à 21h, entre jeunes.
- **Vendredi 1<sup>er</sup> avril** de 19h à 21h, en famille.

► Résidence les Palombes  
Inscription obligatoire au 03 27 24 43 57 ou 03 27 48 13 69.

## SOLIDARITÉ SAM. 9 AVRIL

L'association « Les chats libres de Saint-Amand-Les-Eaux » organisera une collecte au centre Leclerc de 8h30 à 20h30.

► L'association a besoin de sachets fraîcheurs, de boîtes de pâtée, des croquettes et de la litière.

## REMISES DES SACS JAUNES

Les distributions à domicile sont en cours, jusqu'au 15 avril (de 8h à 12h et de 13h30 à 16h). En cas d'absence, un avis de passage vous sera

distribué pour convenir d'un nouveau créneau.

► Infos au 0800 775 537.

En cas de besoin au cours de l'année, vous êtes invités à vous rapprocher du Centre Technique Municipal, 383 Faubourg de Tournai

## ERRATUM

Ouvert depuis sept ans, le Point d'Accès au Droit a répondu à 1 842 demandes d'Amandinois.es en 2021.

## COLLECTE DÉCHETS

- **MER. 30 MARS** (déchets ménagers)
- **MAR. 5 AVRIL** (déchets verts)
- **MER. 6 AVRIL** (+ sacs jaunes/verre)

## DÉCHÈTERIE

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et les jours fériés.

## NUMÉROS UTILES

- Médecin de garde 03 20 33 20 33
- Smir 03 27 22 49 00
- Mairie 03 27 22 48 00
- CCAS 03 27 09 08 40

## Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, [lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr)

Impression : Imprimerie Gantier

**Naissances** 4 MARS. SELLAM Isaaq. 9 MARS. DUBOIS CARLIER Giulia.

**Décès** BLAIRON Thierry (65 ans). LEBRUN Laetitia (35 ans). LELEU Stéphanie (43 ans). LOCUSOLLE SAPÉTA Léocadie (90 ans).

**Menu** LUN. 28 MARS. Salade coleslaw, steak haché de bœuf, sauce brune, purée gourmande, fromage fondu Bio, pomme.

**MAR. 29 MARS.** Potages aux légumes Bio, omelette Bio sauce tomate, cœur de blé au thym, yaourt Bio, compote Bio.

**MER. 30 MARS.** Oeuf dur mayonnaise, sauté de dinde basquaise, ratatouille, semoule, chaource AOP, melon jaune.

**JEU. 31 MARS.** Salade au maïs, jambon blanc, gratin dauphinois, mimolette, poire.

**VEN. 1<sup>er</sup> AVRIL.** Salade de tomates mimosas, macaronis Bio au saumon fumé, gruyère râpé, éclair vanille.